

Projet de mise en aménagement participatif des forêts

Pays	Sénégal
Bénéficiaire	Région de Fatick
Montant total du projet	74 476 €
Montant de la subvention FFEM	24 000 € (32%)
Partenaires financiers	PERACOD (15 281 €), Conseil Régional Poitou-Charentes (22 474 €), Eaux et Forêts (3 812 €), Solidarité France Sahel (750 €), ACCC (4 762 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	04 octobre 2010

Contexte

La région de Fatick au Sénégal est située dans le bassin arachidier à 150 km au sud-est de Dakar. Elle couvre une superficie de 7 000 km² et sa population est estimée à environ 600 000 habitants, faisant de la densité de population de la région, une des plus importantes du pays (75 hab./km²).

Cette densité, combinée à d'autres facteurs (collecte de bois, des fruits et des plantes médicinales) est un des facteurs explicatifs de la dégradation des espaces sylvo-pastoraux constatée dans la Région de Fatick. Divers types d'écosystèmes, tels que les mangroves, galeries de forêts ou encore les savanes, sont actuellement menacés.

Il subsiste néanmoins certains espaces boisés et relativement préservés constituant des reliques des forêts primaires anciennement présentes de la zone.

En parallèle à cette situation, la Région de Fatick est engagée depuis 2008 dans une dynamique visant à assurer la gestion durable des ressources naturelles.

C'est pourquoi, en janvier 2010, la région a décidé de mettre en place une commission composée de différents acteurs de la région afin d'appuyer la mise en œuvre concrète du plan régional.

Ce plan régional cherche entre autres à aménager de façon participative près de 7 500 ha par an. Le projet vise à appuyer le lancement de ce programme régional.

Objectifs

Sur les deux années du projet, l'objectif est donc d'aménager 15 000 ha de forêts via un processus participatif. Ce projet contribue à appuyer les Communes Rurales en matière de gestion de l'environnement, rôle fixé dans le cadre du processus de décentralisation actuellement en cours. Le projet sera mis en œuvre avec l'appui des services techniques de l'Etat.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- le transfert de gestion de 15.000 ha de forêt à 10 Communes Rurales. Le processus de transfert de gestion comprend 7 étapes et doit durer de 6 mois à 1 an ;
- le recrutement de volontaires au sein de chacune des 10 communes rurales. Ces volontaires seront chargés d'appuyer les villages dans le processus de mise en aménagement participatif ;
- la formation des élus des commissions « environnement » des communautés rurales et de la Région et des animateurs des communautés rurales en matière de gestion des forêts ;



- le reboisement de 100 ha de forêt dans la Commune Rurale de Palmarin et l'aménagement de 500 ha de mangrove dans la Commune Rurale de Djirnda avec l'appui d'une ONG ;
- la communication sur le projet à travers la création d'un site Internet et la tenue d'émissions de radio régulières.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Mamadou Ndong TOURE

ndongtoure@gmail.com

Alassane NDOUR

alandour@yahoo.fr